



COMMUNIQUÉ DE PRESSE 4 juin 2010

Ce 4 juin 2010, plus de 600 personnes, professionnels, institutionnels et universitaires, se sont retrouvés à la Cité Internationale de Lyon à l'occasion du congrès des 80 ans de l'Institut de Science Financière et d'Assurances (ISFA).

« GÉRER LES RISQUES AUTREMENT

Par la gestion des risques, contribuer à la stabilité financière, à l'équilibre social et au développement durable »

A travers la thématique de ce congrès, les prestigieux intervenants ont souligné l'importance du rôle de l'actuaire dans les enjeux sociétaux à travers la gestion des risques. A l'heure de la crise financière, des interrogations face à la question des retraites ou encore face au court-termisme décrié de certains investissements financiers, l'actuaire a un rôle d'expertise et de vigilance à jouer.

M. Accoyer, Président de l'Assemblée Nationale a notamment relevé que la place et l'influence de ces professionnels a indéniablement joué un rôle de stabilité dans la crise que nous traversons. « Notre pays a besoin d'actuaires de qualité en nombre suffisant, il doit se donner les moyens de préparer l'avenir » a-t-il souligné.

Alors que la profession est encore peu connue en France, où seulement 2500 actuaires officient, elle est beaucoup plus représentée dans les pays anglo-saxons où elle bénéficie d'une notoriété qui manque encore cruellement à la France.

A ce sujet, Lionel Collet, le Président de l'Université Lyon 1 a souligné que l'université de demain serait résolument internationale et interdisciplinaire. À travers le projet de la « Maison de l'Assurance et de l'Actuariat » soutenu par l'Université de Lyon dans le cadre du plan campus, l'ISFA pourra ainsi donner toute sa dimension au rôle de l'actuaire.

L'ensemble de cette journée où sont intervenus entre autres, Jacques de la Rosière, gouverneur honoraire de la banque de France et Bruno Rousset, PDG d'April Group, a permis de montrer que, à travers l'ISFA, Lyon pouvait se prévaloir d'être la capitale de la gestion des risques. Pari réussi pour l'ISFA, qui par cette journée, montre tout l'intérêt que politiques et professionnels portent à cette profession d'avenir.

CONTACTS RELATIONS MEDIA :

Anne EYRAUD-LOISEL - anne.eyraud-loisel@univ-lyon1.fr – 04 37 28 74 35

Marie COIGNARD – marie.coignard@inprimum.com – 01 39 69 30 88

Béatrice DIAS – Directrice de la communication de l'Université Lyon 1 - beatrice.dias@adm.univ-lyon1.fr - 04 72 44 79 98

POUR PLUS D'INFORMATIONS : www.isfa80ans.org



Université Claude Bernard





L'ISFA et le diplôme d'Actuaire de l'Université de Lyon ont été créés le 4 juin 1930 par un décret du Président de la République, Gaston Doumergue. En 1998, l'ISFA est devenu une École interne de l'Université Claude Bernard Lyon 1. Son développement repose sur trois piliers principaux : la formation à la gestion des risques, l'ouverture internationale et la recherche en sciences actuarielle et financière.

Une mission d'enseignement centrée sur la gestion des risques

Spécialiste de la gestion des risques auxquels sont confrontés la plupart des agents économiques, l'actuaire est chargé de proposer des modèles mathématiques permettant de gérer au mieux l'évolution incertaine de l'environnement. L'activité de l'actuaire s'est progressivement étendue à l'ensemble des systèmes d'assurances : organisation des régimes de retraite et de prévoyance, assurances incendie, accidents, risques divers. Conduit à s'intéresser à la gestion des fonds considérables recueillis par les entreprises d'assurance, l'actuaire est également devenu un spécialiste de la finance quantitative.

En France, l'ISFA représente l'un des principaux pôles de formation initiale d'actuaires. L'actuaire ISFA a traditionnellement une réputation d'actuaire généraliste. De formation pluridisciplinaire, il se voit offrir un large spectre de métiers faisant appel aux techniques actuarielles.

Désormais, l'Ecole ISFA regroupe, à côté de sa formation d'actuaire, une formation doctorale en sciences actuarielle et financière et plusieurs spécialités de master d'ingénierie mathématique, toutes orientées vers la gestion des risques des secteurs de l'assurance et de la finance.

Une mission de formation tournée vers l'international

Le rayonnement international constitue un axe de développement important de l'ISFA. Soutenu par l'Association pour la Diffusion Internationale de l'Actuariat Français ([D.I.A.F.](#)), l'ISFA a ouvert au Vietnam, en octobre 2002, un centre de formation à Hô-Chi-Minh-Ville. En octobre 2007, un second centre de l'ISFA a vu le jour à Hanoï. Depuis 2005, l'ISFA a délocalisé sa formation d'actuaire à Beyrouth en collaboration avec l'Université Saint Joseph afin de former en commun des actuaires libanais. Depuis 2005 également, l'ISFA organise un concours de recrutement à Bogota en vue de former des actuaires Colombiens. Prochainement, l'ISFA devrait délocaliser une partie de sa formation d'actuaire au Chili et à Yaoundé pour l'ensemble des candidats issus des 14 pays africains membres de la CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés de l'Assurance).

Depuis 2006, l'ISFA participe également, comme membre fondateur, aux travaux de l'« Enterprise Risk Management International Institute » ([ERMII](#)) regroupant une dizaine d'universités du monde entier parmi les plus performantes dans le domaine de la gestion des risques.

Une mission de recherche unique en France

L'ISFA mène également une politique ambitieuse en matière de recherche. Les enseignants-chercheurs de l'ISFA participent activement au développement des techniques actuarielles et financières au sein du laboratoire de Sciences Actuarielle et Financière ([SAF](#)). L'importance donnée à la recherche et son intégration avec les activités d'enseignement est une caractéristique originale de l'ISFA et un atout par rapport aux autres formations françaises en actuariat.

Associant mathématiques appliquées, sciences de gestion et sciences économiques, le laboratoire SAF est par essence pluridisciplinaire. C'est le seul laboratoire de recherche français dédié aux sciences actuarielle et financière. Ses objectifs visent notamment à répondre à une demande sociétale importante en ce qui concerne la mise en place des règles prudentielles dans les entreprises bancaires et d'assurance, la prise en compte en assurance de nouveaux risques (risque de longévité, risques environnementaux) et enfin le développement d'une « finance alternative » plus soucieuse de l'équilibre général de la société.